

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Bernadette MARQUIS, Maire.

ORDRE DU JOUR :

⇒ Subventions communales 2024
⇒ Participation communale aux divers centres aérés, colonies de vacances
et autres activités exercice 2024

⇒ **Informations diverses**

Convocation adressée le : 18 janvier 2024

Présents : MME Bernadette MARQUIS, et MM. Dominique AZIER, Anthony BOULOUNINE, Christophe DURIN, Gérard HAYOTTE, Anthony LANGEVIN, Julien POTHIER, Pierre VISSA et Laurent VOIRY.

Absente :

Mme BONTEMPS Virginie donne procuration à Mme Bernadette MARQUIS

Secrétaire : Julien POTHIER

Approbation des comptes rendus des réunions du Conseil Municipal du 9 novembre et 14 décembre 2023
Les membres du Conseil Municipal, approuvent, les comptes rendus du 9 novembre et 14 décembre 2023.

N° DCM 01/2024	<u>SUBVENTIONS COMMUNALES 2024</u>
-------------------	---

Mme le Maire informe des demandes de subventions sollicitées par les associations, à savoir :

- Sauvegarde du Site de Virine.
- US MEMORY
- Association du Bois Joli

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDENT d'octroyer les subventions de la manière suivante :

- 60,00 € à l'association de Sauvegarde du Site de Virine
- 50,00 € US MEMORY
- 50, 00 € à l'association du Bois Joli

AUTORISE Mme le Maire à procéder au versement de ces subventions.

L'association Bois Joli propose des animations sur les communes de Fomerey, Gigney, Mazeley et profite à plusieurs domaviérois.

N° DCM 02/2024	<u>PARTICIPATION COMMUNALE AUX DIVERS CENTRES AERES, COLONIES DE VACANCES ET AUTRES ACTIVITES EXERCICE 2024</u>
-------------------	--

Mme le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur la participation communale annuelle aux divers centres aérés, colonies de vacances. Elle rappelle que la participation est actuellement de 45 €/an/enfant (délibération N° 01/2023).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DECIDE de reconduire pour l'année 2024 dans les mêmes conditions que l'année précédente, sa participation communale et de porter la subvention à 45 € /An/Enfant (âgé de 3 à 16 ans) aux différents centres aérés, colonies de vacances, activités socioculturelles, extra-scolaires, ceci durant cinq jours consécutifs minimum et qu'il y a lieu pour les parents de demander cette aide en amont desdites activités. (Il est rappelé que cette prise en charge ne peut pas être accordée dans le cadre des activités scolaires).

Elle précise qu'il y a eu 18 bénéficiaires x 45 = 810 € l'an dernier (11 bénéficiaires x 40 = 440 € en 2022, 12 bénéficiaires x 40 = 480 € en 2021 – 7 bénéficiaires x 40 = 280 € en 2020 et 7 bénéficiaires x 34 = 238 € en 2019) et que l'aide est versée à l'organisme et non pas au bénéficiaire ; l'aide doit donc être sollicitée en amont. Il est demandé d'avoir une transparence avec la commune d'Uxegney sur le nombre de semaine par enfant. C'est la commune d'Uxegney qui envoie la facturation à la commune.

INFORMATIONS DIVERSES :

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Mme le Maire informe de la demande du notaire au droit de la commune d'exercer son droit de préemption pour le bien situé au 142 voye de Chavelot. La commune n'exercera pas son droit de préemption.

Préfecture des Vosges

Inscription du Maire et adjoints a l'abonnement aux services APIC et VigicruesFlash de la Préfecture (correspondants actuels non actualisés suite au changement d'équipe municipale de 2020).

Gendarmerie

Tableau d'information « élu » sur les interventions sur le territoire pour l'année écoulée.

Sur la commune, il est constaté des divagations de chiens (amende sur une personne du village). Une demande d'arrêté communal pour mettre portail afin de contenir les chiens. Une Ivresse sur le domaine public.

Chemins et terrains la Cote 2ème pointière

Mme le Maire informe que les parcelles privées 77, 72 et 70 sont abimées par les ravinements de terrain. Juridiquement et même si ces parcelles desservent une maison d'habitation et des champs, le chemin n'est pas référencé dans le cadastre.

Afin de répondre à la demande de Mme ANTONIO et de trouver une solution pour remettre en état ces parcelles, Mme le Maire envisage de réunir tous les propriétaires des terrains en présence d'un notaire.

La commune est également propriétaire d'une parcelle en face de la maison de Mme ANTONIO.

Forêt

Vente bois sur pied en bloc parcelles 1r et 12 u d'une surface de 7.17 ha (50% hêtre et entre 20 et 50 % de chêne).

M. VICTOR, conseiller ONF, sera prochainement invité à participer à un conseil municipal pour évoquer le futur plan d'aménagement de la forêt à 10 ans. Des liens devront être faits avec le schéma d'accueil en cours d'élaboration sur plusieurs communes du secteur.

En investissement, les travaux forestiers s'élèvent sur le budget 2024 à 14 000 € (HT).

Vente pizza

Courriel reçu le 18 janvier de M. Romain DUMONT à la recherche d'emplacement pour accueillir un point de vente pour les pizzas.

Il est décidé que Mme le Maire rencontrera M. Romain DUMONT

DAL

Dominique AZIER et Mme le Maire présentent le compte-rendu de la Réunion de l'Assemblée Générale de la DAL qui s'est déroulée le samedi 20 janvier 2024.

Repas de la convivialité

Mme le Maire informe que 25 personnes ont participé au repas du dimanche 21 janvier à la maison Léonard.

Dates des prochaines réunions du conseil d'école d'uxegney

30 janvier 2024 école primaire : Mme Virginie HIVERT représentera la Commune

9 février 2024 école maternelle : Julien POTHIER représentera la Commune

Bornes incendies

Mme le Maire rappelle qu'une vérification des bornes incendie est obligatoire tous les 3 ans. Le SDIS n'effectue plus cette prestation (pour mémoire indiquer le coût par borne demandée par SDIS). Après sollicitation de devis, SUEZ propose un devis à 1008 € TTC pour 12 bornes contrôlées.

Le conseil municipal juge le prix de la prestation élevée mais la commune a-t-elle le choix ?

Elections européennes

Préparation du tableau des présences des élus pour tenir le bureau de vote aux Elections européennes du 9 juin 2024

Travaux place de l'église

M. Julien POTHIER donne compte rendu de la 1^{ère} réunion avant travaux qui a eu lieu le 18 janvier 2024. Tous les partenaires étaient présents et ont permis d'échanger sur la coordination des travaux dévolus au SDEV (éclairage public), à la commune (aménagement voirie, paysagers, mobiliers, auvent) et les impacts en matière de stationnement des voitures et de transport scolaire. Le compte-rendu complet sera transmis par mail aux membres du conseil municipal.

Il est décidé d'installer un stationnement provisoire en épi de 5 places le long de l'Eglise (en face de chez Mme MASSON). L'employé communal pourrait réaliser les marquages au sol.

Prochaine réunion prévue le 21 février 2024 à 9H00 en mairie puis sur place.

Bulletin communal

Finalisation pour fin février 2024

Spectacles

- Jolies Momes le mercredi 20 mars 2024 à 17h30 (médiathèque)
- Théâtre « Le Grenier » proposition non retenue pour le samedi 6 avril, demande en cours pour l'été

Modification du calendrier des réunion du Conseil Municipal

Mme le Maire informe de la modification de la date de la réunion de conseil initialement prévue le 29 août 2024 repoussée au 5 septembre 2024.

Séance levée à 21H55